

NOUVELLISTE

VALAISAN

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois
 Sans Bulletin 4.— 2.50 1.50
 Avec Bulletin 6.— 3.50 2.—
 Etranger : Port en sus.

Rédaction, Administration,
 Bureau du Journal
 ST-MAURICE

Téléphone 8

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.

Fête Nationale

Il nous semble qu'il serait à peu près temps de sortir de l'indécision et de mettre le public au courant du ou des projets proposés en vue de la célébration du centenaire de la réunion de notre canton à la Confédération suisse.

Pour que les festivités intéressent le peuple et prennent un caractère vraiment national, il ne faut pas que les préparatifs se passent dans les coulisses d'un Comité plus ou moins élargi. C'est l'opinion générale qui doit être la première voix du Chapitre.

Or, nous avons demandé à tous les échos d'alentour à quels points précis se trouvaient les négociations, et personne n'a pu nous renseigner. On sait que l'on fera quelque chose, mais où, mais quoi? Sera-ce à Sion, dans les chefs-lieux de districts ou dans les communes? Aurons-nous un monument, des représentations, des cortèges, de la musique et des chants?

Mystère pour le moment.

Tout se borne à des à-peu-près et à des suppositions.

Encore quelques mois d'incertitude et d'hésitation, et on peut être sûr que tout ira de travers. Ce sera la cacophonie et la débandade.

On sait ce que nous pensons de l'idée elle-même d'un monument. A moins d'un chef-d'œuvre qui coûterait les yeux de la tête et qui réclame nécessairement un génie, le marbre et le granit travaillés ne font jamais beaucoup d'effet dans un pays d'admirables montagnes comme le nôtre. Mieux vaudrait cent fois jeter les bases d'une œuvre d'utilité publique. Ainsi, on ne risquerait pas de se tromper.

Maintenant, compte-t-on centraliser les fêtes dans la capitale ou laisser aux manifestations régionalistes leur caractère local?

L'un et l'autre projets sont parfaitement défendables et ont leurs chauds partisans.

A notre humble avis, ils ne se heurtent pas inévitablement.

Il va de soi que, dans une fête nationale comme celle d'un centenaire, qui rappelle une orientation nouvelle de tout un peuple, c'est à la capitale que revient l'honneur des plus beaux feux d'artifice.

On pourrait donc prévoir à Sion une manifestation centrale qui commencerait, par exemple, par un splendide acte de foi religieuse sur le prélet de Valère et qui se continuerait par l'exécution de la cantate choisie, le cortège officiel, etc., etc. Ce n'est pas trop présumer que de compter sur la présence de M. le Président de la Confédération qui, en 1915, sera M. Motta.

Or, cette participation, qui a sa raison d'être, on ne saurait l'espérer si tout se borne à des fêtes locales, attendu qu'un homme, si bienveillant soit-il, ne peut jamais se trouver dans plusieurs communes à la fois et à la même heure.

La veille, en revanche, ou l'avant-veille, peu importe, les communes et les districts organiseraient une de ces charmantes manifestations traditionnelles dont ils ont le secret et auxquelles prennent part tous les enfants des écoles. Ce ne serait même pas le lard du chat que de distribuer un souvenir à cette occasion.

Notre canton a enregistré de belles

fêtes. Mais il faut que celles du centenaire de 1915 soient enthousiastes et triomphales. Nous conservons, dans notre cœur, le nom et la date de notre suprême étape nationale. Nous aimons la Confédération, dont nous sommes une des vingt-deux pierres, et qui offrira à nos aïeux une hospitalité si touchante. Et en nous livrant, en toute liesse de l'âme et du corps, aux joies d'une semblable commémoration, nous rendons grâce à Dieu et à la Patrie!

Ch. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Le cosmopolite. — Dans son congrès du mois de juillet dernier, à Vienne, la Société internationale des Hôteliers a proposé la création d'un Indicateur officiel international des hôtels et pensions dans toutes les contrées de l'Europe.

Pour répondre à ce vœu, il vient d'être publié à Berne un annuaire européen des hôtels et stations d'étrangers, qui figurera à l'Exposition de Berne, dans la section réservée à l'industrie hôtelière.

Ce guide de poche est rédigé en cinq langues et contient un alphabet des signes conventionnels à utiliser dans les conversations télégraphiques et téléphoniques, plus une carte des correspondances des trains dans toute l'Europe, d'un système très ingénieux.

«Le Cosmopolite» deviendra, sans doute, l'organe officiel de la Société internationale des maîtres d'hôtels.

Lynchage. — Une dépêche de Leland (Mississippi) raconte la mort horrible d'un nègre accusé d'avoir tué le chérif adjoint. Il fut arrêté par la foule, attaché sur un bûcher arrosé d'huile auquel on mit le feu. Les flammes brûlèrent les cordes, et le nègre, les vêtements en feu, essaya de prendre la fuite, mais ses bourreaux lui donnèrent la chasse, et, après l'avoir tué, replacèrent le corps sur le bûcher.

Les chats. — Londres subit en ce moment une disette de chats! Les marchands sont dans l'impossibilité de satisfaire leurs clients. Les demandes croissent, et le stock a diminué depuis l'an dernier. Tel marchand qui recevait quotidiennement une vingtaine de chats ne dispose guère à présent que d'une bête par jour. D'où vient cette crise bizarre?... Tout simplement des voleurs de chats, car la consommation des fourrures a pris un tel accroissement qu'il est nécessaire de recourir à la chaude toison des chats pour faire face aux demandes. Des hommes rôdent la nuit, avec des appâts, et malheur à tout minet attiré par la gourmandise. On vend, à Londres, le chat persan, 12 francs; les chats noirs, 3 francs, les blancs, le même prix; le chat commun, 2 fr. 50.

Epouvantable accès de neurasthénie. — Mme Dessou, âgée de 39 ans, femme du directeur d'une maison de banque d'Amiens, profitant d'une absence de son mari, s'est brûlée dans le hall de l'établissement. Elle s'était d'abord dévêtue, puis s'était enveloppée dans une couverture imbibée de pétrole et d'essence à laquelle elle avait mis le feu; elle avait eu soin auparavant de se bâillonner afin que ses cris ne fussent pas entendus par les voisins. M. Dessou rentra à 8 heures du soir avec son fils et trouva le cadavre de sa femme presque entièrement carbonisée. Le suicide est attribué à la neurasthénie.

La cible électrique. — Mardi après-midi, au stand d'Yverdon, ont eu lieu, en présence du colonel divisionnaire Bornand, du colonel Bourquin, président des tireurs neuchâtelois, et du capitaine Perrin, instructeur de tir, des essais avec la cible électromécanique imaginée par le premier lieutenant Arnold Michoud, invention dont le «Nouveliste» a parlé. Les essais ont été effectués sur la cible militaire A, sur la cible internationale et sur un mannequin. On assure que les résultats ont été tout à fait concluants, aussi bien au point de vue militaire qu'au point de vue sportif. Il est question d'appliquer cette innovation au prochain tir fédéral. Il s'agit d'une cible marquant les points automatiquement.

Simple réflexion. — Le prêtre enfin, sera ce qu'est l'Eglise, désarmé, pacifique, charitable, patient, voyageur qui passe en faisant le bien, et qui ne s'étonne pas d'être méconnu du temps, puisqu'il n'est pas du temps.

Curiosité. — Les hygiénistes ainsi qu'un grand nombre d'industriels et d'ouvriers apprendront avec plaisir que la plus grave et la plus répandue des affections professionnelles, le saturnisme ou empoisonnement par le plomb et ses composés, peut être désormais sûrement et rapidement guérie.

C'est par hasard qu'un médecin de New-castle a fait cette découverte importante. Elle consiste à placer les malades atteints de saturnisme dans un bain salin soumis à un courant électrique. Il se produit à travers l'organisme une véritable électrolyse du métal toxique, qui est complètement éliminé. Deux bains suffisent pour qu'on ne puisse plus en déceler la moindre trace.

Pensée. — Oui, le monde cherche la paix et la liberté; mais il les cherche sur la route du trouble et de la servitude. L'Eglise seule en fut la source pour le genre humain, et seule, dans ses mamelles outragées par ses fils, elle en conserve le lait intarissable et sacré.

Mot de la fin. — Les gaietés de l'enseignement :

Sur la devanture d'un magasin du faubourg Saint-Martin, on lit :
 N'allez pas vous faire voler ailleurs!
 Venez ici!

Pour sa politique ?

A plusieurs reprises, l'organe des radicaux a prétendu que les Curés lui font la guerre pour ses opinions politiques; c'est bien mal à eux, semblait-il dire en son numéro du 16 janvier, pour «condamner ou honnir un journal par sa politique», c'est diviser les croyants en deux camps, et cela au détriment de la foi.

O *Confédéré*, quel souci vous avez de votre foi!

Cependant, permettez-nous de vous le dire; vous vous trompez, ou plutôt vous trompez vos lecteurs quand vous nous prêtez cette noire intention. Vous savez fort bien, en effet, que s'il nous arrive (oh! combien rarement!) de vous nommer et de vous condamner dans nos prônes, ce n'est point à cause de votre politique, mais à cause de votre programme antichrétien et de vos attaques incessantes contre la religion et l'Eglise catholique, que vous appelez dédaigneusement l'Eglise du Syllabus.

Vous vous défendez, sans doute, d'en vouloir à la religion que vous avez définie un code de règles morales; à vous entendre, nul n'en est plus respectueux que vous.

Très bien; mais il importe de mettre les choses au clair.

Il ne s'agit pas de savoir si vous respectez votre religion, ce code impécieux, indéfini de règles morales, sur lequel vous refusez de vous expliquer; mais il s'agit de savoir si vous respectez votre religion, la religion catholique, apostolique et romaine qui est la religion de l'Eglise et du peuple valaisan à peu près tout entier?

Or, cela nous le contestons formellement.

Depuis qu'un article de M. C. m'a donné l'occasion de polémiquer avec vous, je me suis permis de vous adresser ce défi :

«Le *Confédéré* osera-t-il nier le fait cent fois constaté qu'il s'est donné la tâche de contredire les enseignements du Souverain Pontife et des Evêques, de ridiculiser les vérités de la foi, de détacher les fidèles de leurs pasteurs et de les détourner de l'accomplissement de leurs devoirs de chrétiens?»

Vous ne m'avez pas répondu, et j'ai

tiré, de votre silence, cette conclusion, que celui qui ne dit rien consent.

Et non seulement l'organe radical n'a pas contredit mon affirmation, mais depuis, il a accentué encore, s'il est possible, ses attaques contre l'Eglise.

Pour l'injurier, il appelle à son aide ses pires ennemis; cédant un jour la parole à G. Clémenceau, il ose répéter après lui que le Christ et son Eglise ont fait, à travers les siècles, œuvre de sang, de crimes et de luttes fratricides.

La *Liberté de Fribourg*, le *Courrier de Genève*, la *Gazette du Valais* ont, comme le *Nouveliste*, relevé l'impudence violente de cet article, l'outrage fait à nos dogmes les plus sacrés et, par conséquent, à nos consciences chrétiennes. C'est incroyable, mais c'est ainsi.

Ceux qui ont lu le *Confédéré* du 9 février ont pu constater de nouveau l'esprit de haine sectaire qui anime et travaille ce journal.

Il s'adresse, cette fois, à V. Hugo, ou à quelque énergumène de la Libre-Pensée, pour accabler l'Eglise, qu'il appelle le parti clérical, sous le poids des accusations les plus sottes et les plus odieuses.

Il est vrai que leur énormité même, en dévoile le mensonge; mais n'importe; on se souvient chez nos ennemis de cet axiome fameux : Mentez, mentez, il en reste toujours quelque chose; ils mentent donc, mais ils sentent si bien qu'ils font œuvre coupable, qu'ils n'osent signer leur prose, pas plus qu'ils n'osent sortir leurs triangles et leurs trueries.

Et les Curés n'auraient pas raison, au nom même des lois morales qu'il invoque, de condamner le *Confédéré* et sa littérature antichrétienne, de le proscrire et d'en interdire la lecture comme malsaine et hostile à nos croyances?

Nos mœurs toutes pétries de patriotisme, se sont refusées, jusqu'ici et se refuseront toujours, il faut l'espérer, à laisser s'étaler, dans les feuilles publiques, les théories impies des anarchistes et des hervéistes qui parlent de planter le drapeau de la Patrie dans le fumier; avec raison, nous les considérons, ces théories, comme criminelles. Et nous ne regarderions pas comme également impies et immorales les thèses des libres penseurs et des incroyables qui se sont donné la mission sacrilège de saboter la foi dans les âmes et de ruiner la religion dans le pays?

Cependant, le *Confédéré*, avec sa coutumière franchise et loyauté, voudrait faire accroire à ses lecteurs qu'il n'en veut pas à notre religion sainte et que les curés qui le condamnent ne le censurent que pour sa politique administrative, économique, financière, agricole ou industrielle!

Cela s'appelle jeter de la poudre aux yeux.

Mais cela ne prend plus, pas même dans le clan libéral, où les lecteurs de la feuille qui blasphème, paraissent plus intelligents que ses rédacteurs.

D.

P.-S. — Le *Confédéré* triomphe.

S'il ne nous a pas démontré que l'Eglise s'ingère dans les fonctions de l'Etat, qu'elle empiète sur ses droits, qu'elle nomme les Préfets des districts, ou des Départements, les Présidents des Communes, qu'elle impose son Placet aux décrets du Gouvernement, etc., il nous a servi de la copie.

Il a copié longuement, Sertillanges, Hugo, Clémenceau.

Seigneur, quel copiste enragé! et anonyme encore! et quelle tête creuse!

Il copie aujourd'hui quelques lignes d'un de mes prédécesseurs.

Et il ne comprend pas que les paroles de ce prêtre député, n'engagent ni l'Eglise, ni le Pape, mais lui seul, et que, tant valent ses raisons, tant vaut son discours!

Le grand parti radical suisse est-il donc responsable de tous les propos, gros et menus, d'un député quelconque de même parti au Conseil national?

O logique!...

LES ÉVÉNEMENTS

Les Convulsions du Mexique et le rôle de l'Europe

L'assassinat d'un sujet anglais, M. Benton, au Mexique, est un événement qui n'a rien de surprenant. Disons plus: si quelque chose peut étonner, c'est que les Européens n'aient pas déjà payé à la singulière politique de leurs gouvernements un tribut plus lourd que la perte de centaines de millions et de quelques vies humaines.

On sait ce qui se passe là-bas depuis des mois. La guerre civile est déchaînée entre le gouvernement provisoire du président Huerta et une série de chefs de bandes révolutionnaires dont les plus notoires s'appellent Carranza, Zapata et Villa, le héros du drame de Juarez. Il en résulte un état d'anarchie dont la moindre conséquence est de ruiner des intérêts anglais, français, allemands et même américains, qui se chiffrent par milliards.

Les puissances devraient, semble-t-il, soutenir de tout leur pouvoir le gouvernement établi, afin de lui permettre de mater la rébellion. Telle est la conclusion de la logique, de l'intérêt et aussi du droit des gens. Le gouvernement américain a adopté un autre point de vue. Il a juré mal de mort au gouvernement du président Huerta.

Les gouvernements européens se sont inclinés devant la volonté de Washington. Aucun d'eux ne se soucie d'entrer en conflit avec la grande république américaine et tous redoutent de voir le cousin Jonathan réserver à l'un d'entre eux ses faveurs. De là, un assaut d'obséquiosité qui ne se contente pas d'abdiquer toute velléité d'intervention dans les affaires transatlantiques, mais qui se prête à toutes les fantaisies des Etats-Unis.

Ainsi, il aurait été naturel de tenir au gouvernement du président Wilson, le langage de bon sens. «Vous voulez régler les affaires du Mexique à votre guise; vous prétendez nous interdire toute intervention au nom de la doctrine de Monroe: d'accord. Mais alors, faites votre métier de gendarme et empêchez que nos intérêts soient lésés». Ces paroles, pas une puissance ne les a prononcées. Pas une n'a eu même un geste de surprise, quand les Américains, pour s'épargner les risques d'une intervention dangereuse, ont décidé de laisser le Mexique cuire dans son jus. Pas une n'a protesté quand le cabinet de Washington a décidé de fournir des armes aux rebelles, qui n'arrivent pas à renverser le président Huerta. Hier encore, l'Angleterre a accueilli l'assassinat d'un de ses nationaux avec un calme véritablement stupéfiant.

Etonnez-vous après cela, que les Mexicains de tous partis se passent leurs fantaisies sur les Européens.

Certes, les Etats européens ont mille fois raison de ne pas mettre le doigt dans le guépier mexicain. Mais, sans s'aventurer sur les plates-bandes américaines, ils pourraient, ils auraient même le devoir de faire respecter leurs intérêts et ceux de leurs nationaux.

La politique de l'Europe à l'égard des Etats-Unis ne perdrait rien de sa prudence pour avoir un peu plus le souci de sa dignité.

S. B.

L'IMPOT SUR LES REVENUS AU SÉNAT FRANÇAIS

Le Sénat français, par 140 voix contre 134, a repoussé l'amendement Perchot, établissant le principe de l'impôt sur les revenus. La bataille est donc perdue par le gouvernement — et dans des conditions qui, bien plus que les chiffres mêmes du scrutin, donnent toute sa portée à cette défaite. Défaite complète, car le gouvernement, bien qu'il se soit prudemment gardé de poser la question de confiance, n'en est pas moins battu non seulement sur le terrain financier, mais aussi sur le terrain politique.

M. Doumergue adjurait, avec des trémolos dans la voix, la gauche du Sénat, au nom des intérêts politiques et électoraux du parti qu'il représente au pouvoir, de ne pas briser entre ses mains l'instrument qui lui permettra de « faire » de bonnes élections et de ne pas obliger les pauvres candidats de la rue de Valois à se présenter devant leurs électeurs les mains vides.

Le Sénat ne s'est pas laissé duper et ne s'est pas laissé attendrir. M. Doumergue, je l'ai dit, ne posait pas la question de confiance, mais tout son discours est un appel à la confiance. C'est par un vote de méfiance que le Sénat a répondu.

Nouvelles Etrangères

Une catastrophe à Berlin

Dix-neuf victimes

Une terrible explosion s'est produite mercredi après-midi dans l'usine de la Société anonyme pour la fabrication de l'aniline, à Rummelbourg, près de Berlin. Le nombre des morts est, jusqu'à présent, de douze, et celui des blessés grièvement, de sept, mais on craint qu'il n'y ait d'autres victimes sous les décombres. Les pompiers, des médecins et des voitures d'ambulance sont sur les lieux. La cause de l'explosion est inconnue.

— Le Lokal Anzeiger donne les détails suivants sur l'explosion qui s'est produite à la fabrique d'aniline de Rummelbourg : L'explosion s'est produite à la fabrique de nitro-benzine, dans un bâtiment isolé des autres constructions de l'usine. L'ingénieur-chef Bösch, qui a perdu la vie dans l'accident, procédait à l'essai d'une nouvelle chaudière.

Peu avant 11 heures, on entendit une détonation formidable ; la fabrique de nitro-benzine était complètement démolie. Des décombres s'échappent des gerbes de flammes qui eurent tôt fait de consumer les débris. Il est possible que l'explosion ait été provoquée par une étincelle provenant d'un fourneau laissé ouvert.

FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN

33

EN SECRET !

par

Mary Floran

De vingt-cinq à trente mille, et ma mère parlera la somme de soixante mille, suivant que la maison sera vendue plus ou moins cher.

Maitre Plufard était très soucieux maintenant ; il paraissait visiblement désappointé.

— Mais la fortune de votre père ? insistait-il encore.

— Je vous l'ai dit, monsieur, ma mère l'a gardée. Elle me la restituera en me dotant.

— Cela n'est guère légal et je... je vous pensais plus riche, beaucoup plus riche ? Enfin, je réfléchirai... je causerai avec ces dames et, dans quelque temps, je vous donnerai une réponse.

Et maître Plufard se remettant à travailler, Raoul comprit qu'il lui donnait con-

(1) Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

Le Pape et la Furlana.

L'Osservatore romano vient de publier une note très vive à l'adresse des journaux qui ont lancé la furlana en donnant à croire qu'elle avait l'approbation de Pie X. Le Vatican n'a point pensé devoir tout d'abord démentir l'inconvenante allégation qui mettait ainsi en cause le Souverain Pontife, mais devant le crédit que cette fable absurde paraît trouver, l'organe officieux du Saint-Siège déclare péremptoirement que le Pape n'a jamais approuvé ni recommandé la furlana. Et puisque le scandale s'est accru par la publication de dessins outrageants, il est nécessaire de faire entendre une énergique protestation contre la réclamation si insolentement faite au profit de danses lascives et de coutumes païennes.

Lisbonne dans le sang.

Le ministère d'Etat communique aux journaux la nouvelle suivante :

De graves désordres ont éclaté hier à Lisbonne. Les cheminots en grève ont fait sauter des trains avec des bombes. On annonce de nombreuses victimes à la suite de cet attentat.

Des patrouilles circulent dans les rues de Lisbonne. Les soldats ont tiré sur les manifestants, ce qui coûta la vie à plusieurs personnes et en blessa d'autres. La situation est très grave, mais les détails manquent, les communications étant coupées.

Des télégrammes privés confirment également toutes les nouvelles ci-dessus.

Un aérolithe.

Un aérolithe est tombé sur le village de Rjendkavit, dans le gouvernement de Kielez, Pologne russe, détruisant plusieurs maisons et mettant le feu à six fermes. La chute de ce bolide a été accompagnée d'un dégagement de vapeurs sulfureuses. Les habitants ont été pris de panique.

Une histoire étrange.

Les journaux de Milan annoncent que l'aviateur Pégoud avait, mardi, vendu son appareil contre paiement comptant de 22.000 francs à l'aviateur italien Dal Mistro. Or, Pégoud est maintenant accusé par son mécanicien, un Allemand nommé Freissmuth, d'avoir saboté le moteur pendant la nuit, dans un but criminel, de telle sorte que Dal Mistro aurait immanquablement été victime d'une chute à son premier vol.

Une enquête à laquelle on a immédiatement procédé sur l'appareil aurait démontré que des dégâts auraient été causés dans le moteur et que celui-ci devait inévitablement s'arrêter pendant le premier looping.

Pégoud est parti jeudi matin, disant qu'il se rendait à Paris, mais Freissmuth déclare l'avoir vu monter dans un train à destination de Vienne.

Les journaux ajoutent que Pégoud est parti pour Vienne en laissant à son hôtel l'ordre de lui envoyer sa correspondance à Paris. Les déclarations du mécanicien et d'un autre témoin ont été recueillies par écrit et certifiées authentiques par un notaire.

gé. Il se leva, mais, avant de partir, par un effort de volonté très grand, il demanda :

— M'autorisez-vous, monsieur, à aller ce soir, comme de coutume saluer madame et mademoiselle Plufard ?

Le notaire hésita un instant qui parut à Raoul un siècle.

— Oui, dit-il enfin, oui, je n'ai aucune raison de vous fermer ma porte ; seulement mettez-y de la discrétion, je vous prie. Je n'entends pas que ma fille soit compromise ; ainsi j'interdis toute promenade faite avec elle et sa mère, toute rencontre, toute conversation au dehors. Je vous autorise à des visites, voilà tout.

— Je vous remercie, monsieur, fit Raoul tout tremblant d'émotion.

Il sortit du cabinet de maître Plufard fort troublé, mais aussi très mécontent de lui-même.

Puis, il s'en fut sonner à cette porte vitrée qui représentait, pour lui, celle d'un terrestre paradis.

Claude était seule, et vint à sa rencontre, les mains tendues. Il les prit et les baisa, troublé jusqu'à pleurer de joie en la revoyant après tant d'émotions. Elle semblait n'en avoir éprouvé aucune.

— Eh bien ! lui dit-elle, rieuse. Cela a été chaud, hier, et il n'est pas commode mon papa, qu'en pensez-vous ?

Nouvelles Suisses

Un second drame du feu

Trois enfants asphyxiés

Un triste accident, qui a fait trois petites victimes, trois enfants de 1, 3 et 5 ans, a mis en émoi jeudi soir, la commune de Chêne-Bourg (Genève).

Les époux Taverna occupent à Chêne-Bourg, chemin de la Vendée, un modeste appartement. Le mari est employé aux ateliers Cuénod, à Châtellaine, la mère fait des ménages. Hier après-midi, M. et Mme Taverna étaient partis à l'ouvrage chacun de son côté, laissant seuls à la maison leurs trois enfants, âgés respectivement d'un an, trois ans et cinq ans. Il est probable que, les parents sortis, l'un des enfants, l'aîné probablement, voulut à un moment donné recharger le feu. Toujours est-il que, vers 5 heures de l'après-midi, des voisins apercevaient des flammes dans le logement des Taverna. Ils s'y rendirent en toute hâte et une fois la porte ouverte, un lugubre spectacle s'offrit à eux.

Sur le plancher, les trois enfants gisaient inanimés, asphyxiés par l'oxyde de carbone. Le fourneau avait communiqué le feu au plancher que les flammes attaquaient déjà. En hâte, on appela le docteur Audéoud et Mlle Maysire, également docteur en médecine. Des soins pressés furent prodigués aux trois petites victimes. Ceux-ci furent malheureusement inutiles pour les deux cadets ; la mort avait fait son œuvre. Seul, l'aîné revint à la vie après de longs et pénibles efforts des médecins. Son état reste néanmoins excessivement grave. Il a été transporté à l'Hôpital par la voiture d'ambulance.

La douleur des malheureux parents faisait peine à voir. Le père et la mère avaient été avertis à leur travail avec les plus grands ménagements du terrible malheur qui les frappait. Dans la soirée, M. le commissaire de police Sessler, assisté de son secrétaire M. Corboz et de la gendarmerie locale, a procédé aux constatations d'usage et à l'accomplissement des formalités légales. Le magistrat a ouvert une enquête destinée à établir les conditions dans lesquelles le terrible accident s'est produit.

Sur la demande des parents, les corps des deux petites victimes ont été laissées à leur domicile.

Quatre enfants brûlés vifs

Dans le village de Ernetswil, près de Kaltbrunn (St-Gall), une maison d'habitation avec grange, appartenant à M. Severin Schmitter, a été détruite par un incendie. Quatre écoliers sont restés dans les flammes.

Voici les détails qu'on donne sur ce terrible accident :

Mercredi matin, le feu éclatait dans une double maison d'habitation appartenant à MM. Weber et Lieberherr. Le feu s'étendit rapidement et ne fut découvert que très tard. Une des maisons était inhabitée, l'autre était habi-

rité, n'était-ce point la perdre ?... Il n'osa risquer.

— Plus tard, dit-il, une quarantaine de mille francs.

Claude parut surprise.

— Rien que cela ! dit-elle étourdiment dans la surprise de sa déception.

— Ma bien-aimée, fit Raoul, je voudrais avoir des millions pour les mettre à vos pieds ! Ne me torturez pas en me rappelant ma pauvreté !... Mais elle ne sera que temporaire ; je travaillerai, je gagnerai de l'argent, beaucoup d'argent, j'augmenterai notre fortune pour vous, pour vous rendre plus heureuse pour vous entourer de ce luxe qui vous sied si bien.

— Et vous êtes bonne ! dit-il, et que deviendrai-je si vous m'abandonnez ?

— Il n'est pas question de cela ! Dites-moi, qu'est-ce que mon père vous a raconté ?

Raoul le lui narra fidèlement.

— Et, ajouta-t-elle ensuite avec une certaine impatience, quelle réponse lui avez-vous apportée ?

— J'aurai les soixante mille francs de dot qu'il exige, fit Raoul.

— Tout juste ?

— A peu près ?

— Et, plus tard ?

Là, Raoul hésita... allait-il la tromper, celle qu'il aimait tant ?... Mais lui dire la vé-

tée par la famille du fermier Séverin Schmitter, composée du père, de la mère et de dix enfants. Le père, la mère et six enfants réussirent à grand'peine à se sauver, mais quatre garçons de 5 à 14 ans, restèrent dans les flammes. Le mobilier des deux maisons a été complètement détruit. Par contre, le bétail qui se trouvait dans l'écurie, sous la grange attaquée en dernier par le feu, a pu être sauvé. Les secours ont été entravés par le manque d'eau. L'incendie est dû à une défectuosité d'une cheminée.

Une bonne capture.

L'auteur des nombreux cambriolages commis à Montreux ces temps derniers a été enfin arrêté par l'agent municipal A. Mayor, de Clarens, au moment où il tentait de pénétrer dans les locaux de la Ménagère.

C'est un nommé Aubert, Vaudois, habitant habituellement Evian, et qui a avoué jusqu'à présent environ vingt-cinq cambriolages.

On recherche des complices éventuels.

Un don.

La compagnie du V.-M.-C. a offert à la Confédération la première voiture ayant circulé sur cette ligne. Celle-ci remorquée par six chevaux, a été conduite à la gare de Clarens, pour être expédiée à Bex, où se trouvent, dans les anciens entrepôts de la S. O. S., quelques reliques de cette ancienne compagnie, embryon d'un futur musée des transports.

Un incident de frontière.

Un contrebandier, Otto Zobel, détenu dans les prisons de Constance, Thurgovie, a réussi à s'évader et à se réfugier sur territoire suisse.

Un policier allemand le rejoignit près de Ermetingen et l'arrêta à nouveau.

Mais un douanier suisse avait vu la scène et il ammena les deux hommes au poste où ils s'expliquèrent. Le contrebandier a été remis en liberté.

Un rapport a été adressé au Département politique fédéral, sur cet incident.

Brûlée dans son berceau.

A Neuchâtel, un petit garçon de 5 ans a enflammé, mercredi soir, le berceau dans lequel dormait sa petite sœur, âgée de 4 ans. Cette dernière a été horriblement brûlée et a succombé dans la nuit à l'hôpital.

La Région

Brûlée en allumant sa lampe.

Mardi matin, M^{me} V. Schœffler, domiciliée rue Nationale, Evian, allumait une lampe à alcool quand celle-ci fit explosion. Les flammes environnèrent la malheureuse femme qui, malgré les prompts secours de son mari présent, fut très grièvement brûlée à la tête. Ses brûlures ont été avivées encore par les peignes et épingles en celluloïd qui retenaient ses cheveux.

M^{me} Schœffler, dont la chevelure est complètement perdue, a été transportée à l'hôpital.

Les chasseurs de fourrures.

La préfecture du district d'Aigle a

proposé des amendes de 150, 100 et 50 fr. contre trois amateurs de fourrures qui pratiquaient la chasse aux renards avec la strychnine et des pièges.

Nouvelles Locales

L'Etablissement des hydrants dans nos villages

Le Département de l'Intérieur adresse aux préfets et aux administrations communales une circulaire dont voici de larges extraits :

Nous avons l'honneur de vous informer, que, dans le but de faciliter l'installation d'hydrants, nous avons décidé de faire élaborer, à des conditions très avantageuses, des préavis pour les Communes qui en feront la demande.

Les Communes qui voudront en profiter cette année, devront s'inscrire pour le 1^{er} avril prochain.

Ces conditions avantageuses sont faites exceptionnellement et à titre d'essai pour une année.

Ces préavis indiqueront approximativement le coût de ces installations, soit de la captation des eaux, de la construction des réservoirs, des conduites d'aménages, ainsi que de la distribution avec les hydrants.

Ces préavis seront suffisants pour permettre aux Administrations communales de se rendre compte des dépenses qu'elles devront effectuer dans ce but.

Ces demandes d'étude doivent être adressées directement au chef du Département de l'Intérieur.

Nous estimons que c'est un devoir pour nous de vous rendre attentifs sur les nombreux avantages techniques et économiques qui résultent de l'installation d'hydrants, en raison surtout des circonstances spéciales et des conditions topographiques dans lesquelles nous vivons en Valais.

Ces demandes d'étude doivent être adressées directement au chef du Département de l'Intérieur.

Tout le monde doit néanmoins admettre, que grâce à sa supériorité, le service d'hydrants est préférable à tout autre système et est reconnu comme le moyen le plus efficace pour combattre avec succès les incendies.

Le service des hydrants, comparé à celui des pompes, permet de travailler avec un personnel bien plus restreint, ainsi que de continuer la lutte contre le feu plus facilement et sans diminution de force.

Comme les premiers moments d'un incendie sont toujours les plus propices au succès de la lutte contre le feu, le manque de personnel pour desservir les pompes au commencement d'un sinistre, facilite d'une manière toute spéciale le développement rapide du feu.

En outre, la plupart des pompes de nos localités ne permettent pas d'attaquer le feu à une certaine distance, à cause de leur basse pression. Il s'ensuit que dans ces communes qui ne sont pas pourvues d'échelles à allonge, les sapeurs-pompiers ne peuvent pas

jolie Claude lui avait peut-être fourni le moyen de masquer un emprunt sous l'apparence d'un lot, et de sauvegarder la vieille maison maternelle. Cette idée l'absorbait un peu. Claude s'en aperçut, sans en savoir le motif, et éclata de rire.

— Voilà que vous cherchez à vous rappeler quels sont les placements de votre mère ! Vous les lui demanderez, ce sera plus simple et... plus aimable, que de vous absorber dans vos souvenirs, ajouta-t-elle avec coquetterie.

— Oh ! pardon ! fit Raoul, revenant à ses marivaudages accoutumés, c'est que je suis si pressé de vous avoir mienne !

Ils causèrent quelque temps, puis elle le renvoya un peu plus tôt que de coutume, pour ne pas mécontenter son père, lui dit-elle.

XVI

Les jours qui suivirent, Raoul fut la proie d'une anxiété si vive, si poignante que, par moment, son cœur défaillait dans sa poitrine et que, toute force nerveuse l'abandonnant, il croyait se trouver mal. Son avenir, et ce qu'il appelait son bonheur, étaient en jeu, sans qu'il pût rien pour leur assurer la solution qu'il désirait... La déception de maître Plufard devant le chiffre minime de sa fortune ne lui avait pas échappé. S'en contenterait-il pourtant ?... (A suivre).

arriver à produire un effet décisif sur le feu.

Bien plus, lorsqu'un incendie a pris une certaine extension dans les localités, dont les constructions en bois sont très rapprochées les unes des autres, la grande chaleur causée par l'incendie empêche tout emploi de pompes à basse pression.

Les hydrants favorisent de plus la promptitude de la défense contre le feu.

Avantages économiques

Le service des hydrants, comparé au service des pompes, permet de restreindre l'effectif du corps de sapeurs-pompiers et représente ainsi une économie appréciable pour les communes sur la solde à payer au personnel, pour les exercices et les sinistres.

De ce fait, les dépenses pour l'acquisition de l'équipement du personnel seront aussi diminuées proportionnellement.

Un assez grand nombre de communes seraient obligées, à défaut d'une installation d'hydrants, d'acquiescer de nouvelles pompes et de pourvoir les hameaux d'une certaine importance d'engins nécessaires.

Dans bien des localités, les frais d'achat et d'entretien des pompes et des appareils extincteurs, si on les calcule sur un certain nombre d'années, sont supérieurs à ceux d'une installation de service d'hydrants.

Dans les communes pourvues d'hydrants, les incendies ont toujours été combattus avec beaucoup plus de succès; souvent même l'existence d'une installation d'hydrants a été décisive pour sauvegarder des villages entiers de terribles catastrophes.

L'installation d'hydrants engagerait les compagnies d'assurance contre le feu à diminuer fortement les primes d'assurance et à restreindre le nombre de localités, dont ils refusent d'assurer les bâtiments.

En plus, l'installation d'hydrants ne manquera pas de rendre encore d'immenses services à l'exploitation rurale, en facilitant l'arrosage des jardins, etc., et en permettant de pourvoir les maisons d'eau potable.

Assez souvent, la fourniture d'eau potable dans les maisons particulières procure à la caisse municipale une ressource financière des plus importantes.

Si bien des installations d'hydrants ont donné de mauvais résultats, c'est par suite du manque d'un projet bien étudié, fait par un homme du métier sur le rendement des sources, sur les dimensions des réservoirs et des tuyaux, sur les conduites et la pression etc.

Par contre, l'exécution de ces installations, selon des projets, élaborés par les soins des hommes du métier, garantit un ouvrage parfait sous tous les rapports et empêche ainsi toute dépense inutile et mal placée.

Les dépenses provenant de l'installation d'hydrants sont minimes la plupart du temps en regard des nombreux avantages qui en résulteront.

Grâce à notre situation topographique, les installations d'hydrants pourraient être effectuées pour la plupart de nos communes, sans de trop lourdes dépenses.

Nous vous prions de bien vouloir vouer toute votre attention à l'étude de cette question, qui est un œuvre de progrès à accomplir et dont les magistrats, appelés par la confiance du peuple à diriger les affaires publiques, ne peuvent se désintéresser.

Le Chef du Département de l'Intérieur :

M. TROILLET.

Exposition nationale suisse à Berne 1914

Exposition des cidres

On nous écrit :

L'exposition des cidres aura lieu du 15 au 24 mai 1914. Seront admis à cette exposition : les cidres, les petits cidres champagnisés de provenance suisse.

Les cidres et petits cidres exposés pourront être dégustés pendant la durée de l'exposition dans la halle de dégustation. Cette dégustation n'aura lieu que dans la mesure où le stock le per-

mettra et si le Jury estime ces cidres propres à être dégustés.

Les producteurs domiciliés en Suisse, les associations de producteurs et leurs exploitations commerciales pourront participer à l'exposition dans les catégories suivantes :

a) Concours pour produits provenant d'essais et de résultats d'analyses, par exemple : cidres d'espèces déterminées ou procédés spéciaux de fabrication désignés d'une manière détaillée, traitement des boissons ;

b) Concours pour petites cidreries sans commerce important : produits de cidreries sans indication des provisions destinées à la vente ;

c) Concours pour grandes cidreries agricoles et commerciales : produits de cidreries avec indication des provisions destinées à la vente ;

d) Concours de stocks : provisions destinées à la vente appartenant à des exploitations commerciales qui soumettent la totalité de leur stock en cidre — et en petits cidres, s'il y en a — à l'appréciation du Jury (attribution de primes pour stocks). Cette catégorie est formée dans le but de connaître la qualité du stock total d'exploitations commerciales. La Société suisse d'arboriculture et de viticulture (schweiz, Obst-und Weinbauverein) créera pour ces concours des prix spéciaux prélevés sur le fonds destiné à l'encouragement de la production du cidre.

Les boissons à exposer doivent répondre aux prescriptions de la loi fédérale concernant le commerce des denrées alimentaires et être déclarées d'une manière conforme à la vérité. Toute indication inexacte entraînera l'exclusion de l'exposition.

Un débit de cidre sera exploité par le Comité du 1^{er} groupe, section C « Produits des arbres fruitiers » pendant toute la durée de l'Exposition (15 mai-15 octobre, éven. 31 octobre 1914). Il n'y sera débité que des cidres et petits cidres fournis par les participants à l'exposition des cidres.

Les déclarations de participation à cette exposition doivent être remises jusqu'au 15 mars 1914 au plus tard, à l'Exposition nationale suisse, à Berne, qui enverra sur demande le règlement spécial du groupe I C et les formules d'adhésion.

Au Lœtschberg

Une mise au point

On dément formellement ici qu'un nouvel éboulement se soit produit sur la ligne du Lœtschberg mardi, près de Lalden, à l'endroit même où avait eu lieu lundi, le déraillement annoncé par *La Suisse*. Ce qui est exact, c'est une la compagnie a fait sauter mardi, à l'endroit en question, des blocs de rocher qui menaçaient de s'ébouler à la suite du glissement de lundi ; la circulation de quelques trains a dû être interrompue de ce fait, et les communications ont été assurées par transbordement. Le nouvel éboulement provoqué par l'explosion a complètement dégagé la roche et écarté tout danger.

La compagnie du Lœtschberg publie une note dans laquelle elle s'élève contre les critiques dont elle a été l'objet dans l'assemblée tenue à Lausanne, le 18 février, au sujet de l'horaire du Simplon. Elle déclare qu'à part un retard de 5 minutes demandé pour un express du Simplon, au départ de Brigue, elle est absolument étrangère au ralentissement de la marche de certains trains entre Lausanne et Milan.

“Embêtés”

M. L. C. est la modestie personifiée ! A l'aide de tropes aussi multipliés que lumineux, il nous l'a péremptoirement prouvé à partir du jour où le *Nouvelliste* osa le présenter comme étant quelque peu taquiné par le démon de l'orgueil. Aujourd'hui, la démonstration paraissant suffisamment établie, il conclut par une double affirmation très nette que, pas le moins du monde, on ne saurait prendre pour un double aveu.

Oyez plutôt ! A la date du 21 février, M. L. C. déclare, dans un *post-scriptum* qui nous avait d'abord échappé, que sa prose, n'est certainement point « ennuyeuse »,

mais que celle de notre ami D... « embête toujours... »

Elle est vraiment jolie cette nouvelle trouvaille de M. L. C., et elle fait bonne figure à côté des bouts de chandelle — lisez, les grands chefs du parti radical valaisan — qu'il a alignés les uns à la suite des autres et le manque de tenue, de forme, d'esthétique qu'il attribue à son journal.

C'est à rendre jaloux Monsieur de la Palisse !

En effet, il y a belle lurette que chacun sait M. L. C. et ses amis très « embêtés » par les articles de M. D., si « embêtés » que l'on n'a pas craint d'aller jusqu'à menacer celui-ci de le faire boycotter par les siens, dans le cas où il lui plairait de s'obstiner à semer le bon grain par l'entremise du *Nouvelliste*...

Vous ne pouviez recevoir un meilleur compliment, cher M. D., et nous espérons bien que vous continuerez à « embêter » ces braves gens en persistant à mettre en évidence leurs doctrines et leurs blasphèmes.

Conférence sur N.-D. de Lourdes.

Nous apprenons avec le plus grand plaisir que M. l'abbé Chauffard, R^d Curé de La Joux et chef des brancardiers des pèlerinages suisses à Lourdes, donnera au théâtre de St-Maurice, jeudi le 5 mars, à 2 heures de l'après-midi, une conférence sur « la Suisse française à Lourdes ».

Cette conférence, qui est agrémentée de plus de 50 projections lumineuses, attirera, nous en sommes persuadés, de nombreux participants. Déjà donnée dans plusieurs localités importantes du diocèse de Lausanne et Genève, elle a obtenu partout un très vif succès.

Sion. — Cours de taille de la vigne.

La Société séduisante d'agriculture a fixé ses cours de taille pour les 4, 5 et 6 mars prochain. Réunion tous les jours à 8 heures du matin au sommet du Grand Pont.

Les inscriptions peuvent se faire immédiatement auprès de M. B. Gollet, caissier de la Société, Avenue des Bains à Sion ou à l'entrée des cours auprès du Directeur des cours, M. L. Wirthner.

La finance de participation est fixée comme suit :

Pour les sociétaires ou fils de sociétaires, 50 centimes ;

Pour les non sociétaires, 1 franc.

Nous engageons vivement toutes les personnes portant intérêt à la culture de la vigne à envoyer leurs fils, jeunes ouvriers, etc., suivre ces cours qui constituent non seulement une excellente étude pour les novices, mais aussi un perfectionnement pour les initiés.

Le Comité.

Isérables. — (Corresp.)

Nous avons sous la main, un entre-filet paru dans le *Confédéré* du 16 février... Tout le monde sait que les présidents adorent les coups d'encensoir ; nous ne troublerons pas l'allégresse dans laquelle notre nouvel élu s'est délicieusement plongé, après le passage du cap de Bonne Espérance. Nous voulons même croire, que la commune d'Isérables a enfin découvert l'oiseau rare qui la conduira vers le bonheur.

Ce qui nous étonne, c'est que l'organe des radicaux valaisans publie un tel entre-filet. Un peu mieux informé, il saurait que, en faisant sa candidature, le parti conservateur s'est préoccupé, non d'encenser un veau d'or, mais d'assurer la bonne gestion des affaires. Pour cela, un seul candidat était qualifié : les « bons citoyens » radicaux eux-mêmes le savent aussi bien que nous. Mais ils vivent dans un pays où il est défendu de voir avec ses propres yeux et d'agir d'après sa conscience.

Le vrai mérite est modeste : notre candidat n'a pas mendié les voix à domicile ; il n'a arrosé ni avec du vin, ni avec de la piquette. Le parti conservateur n'a appelé aucun votant absent de la commune ; il a laissé chacun libre de voter à sa guise et même de ne pas voter. Je défie qui que ce soit de prouver le contraire.

Décidément, cette « Sainte Bannière » en gêne plus d'un, depuis qu'elle est rouge... du sang de Jean Marce !

Sion. — Conférence de la Croix Rouge.

La Société de la Croix Rouge, Section de Sion, qui a déjà fait donner une conférence sur l'activité de l'Ambulance suisse durant la guerre des Balkans et sur la tuberculose, fera donner une nouvelle conférence, absolument gratuite, sur les premiers secours en cas d'accident et sur le transport des blessés.

Cette conférence sera faite par M. le Dr Lardy, de Genève, à la salle du Grand Conseil, le 1^{er} mars prochain à 8 heures 1/2 du soir. Elle sera agrémentée par de nombreuses projections lumineuses.

Quoique cette conférence soit d'une utilité générale, nous engageons vivement à y assister ceux qui par leurs occupations, sont plus spécialement exposés à devoir intervenir provisoirement en cas d'accidents, tels que : les chefs d'entreprises de constructions, de transports, les chefs d'ateliers, les artisans, les sportsmen, etc.

Nos médecins seuls savent combien sont nombreux les cas dans lesquels une rapide et intelligente intervention aurait évité des complications et facilité la guérison.

Aussi, espérons-nous, que chacun tiendra à profiter de cette occasion que la Croix Rouge offre à tout le monde de pouvoir éventuellement se rendre utile en cas d'accident.

Le Comité.

Le Jeune Catholique.

Journal illustré pour nos enfants, paraissant chaque mois et publié avec haute approbation ecclésiastique.

Sommaire du numéro 2 de 1914 :

En février (poésie). — A fond de cale, par Mayne-Reid (suite). — Le cadeau d'Ernest — En skis (gravures). — Un mois après. — Comment on voyage à Madagascar (5 gravures). — Travaux manuels pour jeunes filles (3 gravures). — L'affection d'une sœur. — Anecdotes. — Avis importants divers.

Pour s'abonner ou recevoir no d'essai, s'adresser simplement ainsi :

Jeune Catholique, Sion.

STATISTIQUE DES MARCHÉS

Foire de Sierre, 23 Février 1914

	Vendus	plus bas	plus élev.
	fr.	fr.	fr.
Mulets	1	450	700
Taureaux reproduct.	2	400	450
Bœufs	1	280	360

VILLE de MONTHEY

Royal Cinéma

Grande Salle Café Central — Nouvelle Direction
Samedi 28 Février — Dimanche 1^{er} Mars
SENSATIONNEL !

Le Voile du Passé
et quantité d'autres films 1^{er} choix

Pour 1 fr. 60 seulement au lieu de 2 frs
les derniers exemplaires de l'

Agenda du Valais 1914

Envoi contre remboursement.

Case postale 14046, Sion.

CINEMA THEATRE APOLLO

Grande salle de l'Union — BEX
Dimanche 1^{er} Mars, 2 grandes séances cinématographiques
Matinée 3 h. précises. — Soir 8 h. 30

Le marché de Saïgon
Superbe documentaire
JOURNAL-ECLAIR

Actualité
LA FRONTIÈRE
Splendide drame en 2 parties. — Scène d'aventures mouvementée entre Cow-boy et Indiens.

LES RAJOS
Merveilleux acrobates

LA RECONNAISSANCE DE WILLY
Délicieuse comédie
ENTR'ACTE

Promenade dans Pondichery
Superbe documentaire en couleur
Pour l'honneur d'une femme

Grande scène dramatique en deux parties très émouvantes
Max fait de la photographie
Comique fou-rire

Lundi 2 mars, une grande séance à 8 h. 30
(En supplément au programme)
LA RECONNAISSANCE DE L'INDIEN
Grand drame au Far-West

L'ONCLE N'AIMÉ PAS LES AUTOS
Délicieuse comédie
TITI EST MIS AU PAIN SEC
Hilarant comique — Plusieurs films en supplément

Prix des places : 1^{res} 1 fr. — 2^{mes} 0 fr. 50 — 3^{mes} 0 fr. 30.
Défense absolue de fumer

Vaches	40	220	500
Génisses	8	170	350
Veaux	5	50	150
Porcs	40	50	70
Porcelets	90	19	28
Moutons	18	27	40
Chèvres	4	35	50

Fréquentation de la foire : Faible, par suite du mauvais temps.

Police sanitaire : Bonne.

Les Dents poussent facilement.

C'est avec souci que mainte mère voit arriver la période de dentition chez ses favoris, surtout s'il manque à leur corps la force de résistance voulue. Pour augmenter celle-ci, il n'y a rien de meilleur que l'Emulsion Scott ; des milliers de mères en témoignent. Son usage produit rapidement un changement en mieux, les petits deviennent frais et ils surmontent presque sans dérangement le temps redouté de la dentition. Souvent les enfants aiment tellement l'Emulsion Scott, qu'ils accueillent la bouteille Scott avec des transports de joie, ce qui fait qu'une cure de ce magnifique fortifiant pour enfants devient un plaisir pour la mère et l'enfant.

Cependant, seulement l'Emulsion Scott, pas d'autre !

Prix : 2 fr. 50 et 5 francs.

Emulsion SCOTT

Tout le monde

connait les emplâtres « Rocco » comme remède de tout premier ordre contre les rhumatismes et les douleurs dans le dos. De plus, l'effet de ces emplâtres, appliqués sur la poitrine en cas d'asthme, de refroidissement et d'influenza, est absolument merveilleux.

Exiger le nom « Rocco ». 1339
Dans toutes les pharmacies à fr. 1.25.



NEURALGIE MIGRAINE, INSONNIE, Maux de tête KEFOL
Sui REMÈDE SOUVERAIN
Bouteille (10 grammes) 1.50. On trouve dans toutes les Pharmacies Suisses le KEFOL.

Un jeune homme

bien recommandé, trouverait place dès le 10 mars, chez M. Edm. BILLE à Sierre, pour soigner et conduire un cheval et faire divers travaux. Se présenter si possible.

On demande dans place sérieuse, chez médecin une

brave fille

intelligente et très sûre, comme cuisinière. Deux maîtres, 50 frs de gage. Inutile d'écrire sans très bonnes références. Adresser demandes à Mme ROGER VITTOZ, 67, Avenue d'Ouchy.

Ancienne et réputée

maison de

vins en gros

désirant étendre ses relations d'affaires dans l'intérieur de la Suisse, demande des dépositaires

et représentants

locaux et sérieux. Ecrire à STIMPFELIN et Cie, vins en gros, R. des Voisins 4, Genève.

L'union Helvetia

Société suisse des employés d'hôtels, rue Thalberg 6, Genève. demande pour présentement et la saison d'été des secrétaires, sommeliers, portiers, cuisiniers et employés de cuisine pour toutes les parties, apprentis-cuisiniers etc., gouvernantes, lingères, repasseuses, cuisinières-chef et à café, filles d'office et de cuisine, femmes de chambre, filles de salle, etc., etc. 395

Harmoniums

Pianos
des meilleures marques, violons, mandolines, accordéons, cuivres et bois. Vente, échange, location, accords et réparations. Prix modérés. 27
H. HALLENBARTER, Sion

Imprimerie St-Augustin
St-Maurice
Impressions en tous genres.

On demande de suite une **bonne domestique** de 20 à 25 ans, parlant français, pour aider aux travaux du ménage. Gage 30 frs. Pension Les Lilas, Leysin.

Apprenti-charron

est demandé dans une commune du Bas-Valais. S'adres. au Nouvelliste qui indiquera.

LAVEY
On demande un bon gardien pour le jeune détail, à partir du 15 Mai au 15 Octobre 1914. Faire les offres chez le soussigné, jusqu'au 15 avril. F. JORDAN, Lavey.

A vendre à St-Maurice **2 chèvres** du Simplon portantes. S'adr. au Bureau du Journal.

Toutes les **NOUVEAUTÉS de PRINTEMPS** en Rayons

Beau choix. — Belles qualités. — Prix modérés
ROBES — BLOUSES — COSTUMES CONFECTIONS MANTEAUX — ROBES de CHAMBRE — JUPES
COVERCOATS — GABARDINES — COTELINES LAINAGES Eponge POINGARÉ — REPS CREPÉ — DAMIERS
MOIRE MOUSSELINE — TAFFETAS RADIUM SOIERIES SERGE VELOURS — GOLFINE — BAYABÈRES

CREPONS HAUTE NOUVEAUTÉ DE LA SAISON de laine, de coton, de soie, de mi-soie, unis, rayés, imprimés, brodés, brochés, à fleurettes. **CREPONS**
Crêpes martelés. — Russe - Vénitien - Chinois - Athos - Tentation, etc.

- - DENTELLES - -
COSTUMES TAILLEUR et ROBES
- - sur mesures - -

Envoi franco sur demande, de nos collections et catalogues
BONNARD FRÈRES Lausanne

Fromages
maigre, excellente qualité, à 1 fr. et 1 fr. 20 le kilogram, mi-gras 1 fr. 40, gras extra 1 fr. 70. — Expéditions soignées. — GLEYRE & PIN-GAUD, 13 Rue St-François, Lausanne 281

Vins

blancs et rouges excellents, de table et de coupage, pareils à ceux du pays (vinification faite par mes soins et d'après les procédés suisses) de provenance directe, de France, Italie, Espagne; Chianti vieux et nouveau en bombonnes d'origine au plus BAS PRIX du jour, rabais par Hôtels et Pensions et par quantités. H. CHERBUILLIÉZ, vins et grains, Jumelles 4, Lausanne. Tél. 620. Envoi d'échantillons sur demande, dégustation préférée. 353

Banque Coopérative Suisse
MARTIGNY
St-Gall, Zurich, Rorschach, Appenzell

Nous bonifions :
4 % en COMPTE-COURANT (Valeur toujours disponible)
4 1/4 % en carnets d'ÉPARGNE et de DÉPOT,
4 1/2 % contre OBLIGATIONS de Fr. 500. et plus, 1 à 5 ans ferme.
Nous remettons des PARTS SOCIALES de Fr. 1000. - finance d'entrée Fr. 10. - par part.
Toutes opérations de banque.
Chèques postaux No II 640
LA DIRECTION.

Fiancés, Hôteliers et toute la clientèle en général
Si vous avez besoin de vous meubler adressez-vous directement à la **Fabrique de Meubles de Martigny** (S. A.)

qui offre un grand avantage à ses nombreux clients par des prix très réduits, une fabrication extra soignée et garantie.
Toujours en stock un grand choix de CHAMBRES A COUCHER, SALLES A MANGER, SALONS, MEUBLES FANTAISIE, CHAISES, CANAPÉS, FAUTEUILS, RIDEAUX, COUVERTURES, DESCENTES DE LITS, LITS FER, etc.
Grands magasins à l'Avenue de la Gare 392

L'éleveur qui ne se trompe jamais
existe-t-il? On pourrait en douter en voyant les hésitations de beaucoup relativement au produit à employer pour leur élevage. Nous avons toujours recommandé comme meilleur aliment le lait: c'est **celui qui**
est le plus naturel. Mais grâce aux expériences nombreuses de notre STATION D'ELEVAGE, nous sommes arrivés à la certitude que celui qui emploie des succédanés

POUR SON ELEVAGE
ne doit employer que le MEILLEUR et ne faire aucune FAUSSE ÉCONOMIE. Il ne faut remplacer le lait que par ce qu'il y a de MIEUX. L'agriculteur qui en a fait l'essai et reconnu la qualité, **Emploie le Lacta-Veau** avec le plus grand succès.
Il n'a plus d'ennuis avec ses veaux, le Lacta-Veau supprimant échauffement, diarrhée, dérangements, constipation, etc. et étant vendu avec la garantie connue.
Le Lacta-Veau est en dépôt partout; là où il n'y en a pas, demander franco depuis la Fabrique de Lactas à Gland 5 kgs. 3 frs, 10 kgs 6 frs, 25 kgs 14 frs 50, 50 kgs 28 frs; les sacs de 10, 25 et 50 kgs étant en superbe toile-linge formant, décousus, un beau linge-toilette.
CHAQUE ACHETEUR de Lactas a droit à un carnet gratuit jusqu'à épuisement du stock. Brevet No 569. 308
Le demander aux dépôts

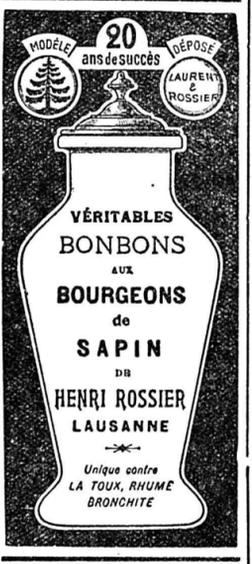
BANQUE COMMERCIALE VALAISANNE

Ch. EXHENRY & Cie, Monthey
Correspondant officiel de la Banque Nationale Suisse
Paie 4 3/4 pr o/o les dépôts à terme et 4 3/4 o/o sur obligations à 5 ans. 108
Se charge de toutes opérations usuelles de banque.

A vendre une Drague à godets sur pontons
Travail journalier 300 m.³ jusqu'à profondeur de 5 m. Pour de plus amples renseignements s'adresser au service soussigné.
Adresser les offres avec mention «Bagger» à la direction des travaux (Vorstand des Baudwesens, II. Abt. Bahnhofquai No 1 Zürich 1), d'ici au 7 MARS PROCHAIN
Materialverwaltung der Stadt Zürich

GRANDE TOMBOLA de Lucerne
Tirage 14 Mars
2233 lots gagnants d'une valeur totale de frs
50.000
Prix du billet: 50 cts seulement.
pour 9 frs - 20 billets.
pour 18 frs - 41 «
pour 50 frs - 117 «
Envoi des derniers billets contre remboursement par Mme E. PEYER, Rue Bergallonne, GENEVE.

ROB. FORNEY, charcutier
Lausanne, Téléphone 452.
expédition contre remboursement par colis postaux de 5 kgs. franco :
Lard à fondre sans couenne à 1,60 le kg
Saucisses choux et foie à 1,90 le kg.
Saucisses jambés à 2,40 le kg.
Lard gras fumé ou salé à 1,80 le kg.
Marchandises 1er choix. 396



BILLES de cerisier et poirier
sont achetées à **BON PRIX** par Félix Porcellana, dépositaire de la Parqueterie d'Art à Martigny.

SÉCATEUR
avec lames en acier anglais, forgé garanti, mod. Valais fr. 2.50
» soigné » 3.50
» Vevey, Jura 3.80
» Bordeaux 3.80
» Corcelles, Neuchâtel 4.
» extra-fort soigné... 5.
Catalogue gratis.
LOUIS ISCHY
Fabricant, Payerne
Ateliers de réparations avec force électrique.

LOTS
en faveur d'un théâtre national pour les représentations Guill. Tell à Atdorf. Grande œuvre patriotique. Gros lots en espèce de fr 50.000 20.000, 5000 etc. Sur chaque série de 25 billets un gagnant de fr. 5. - jusqu'à 50.000. Sur 15 billets un, sur 25 billets deux billets gratuits. 138
Envoi des billets à 1 fr. - contre remboursement par le Bureau central de la loterie de Berne, Passage de Werd. No 103

VINS
IMPORTATION DIRECTE
Les prix des vins étant en baisse il est tout naturel que le client en profite.
La Maison A. ROSSA, Martigny par ses importants achats faits chez les producteurs de meilleurs crus est en mesure de livrer d'excellents vins au prix les plus avantageux.
Demandez les prix-courants.

ROUGES
500.000 litres Italie délicieux 11° Toscana
Piemont Puglie, 15 degrés
Barbera fin Corbières
Pyrénées supérieur. 91

BLANCS
S. Severo, 1er choix Toscana, 1er choix
Stradella » Catalogne supérieur

Asti, Marsala, Malaga, Madera, Vermouth Turin.
Assortiment de vins en bouteilles Italiens et Français.
Pleine satisfaction est assurée d'avance à toutes les personnes qui visiteront mes caves ou qui demanderont des échantillons qui leur seront envoyés gratuitement.
Maison très connue et de toute confiance
Se recommande : **A. ROSSA, Vins, Martigny.**

A VENDRE
Pour cause de départ et changement de commerce à vendre de suite une exploitation agricole en partie arborisée (abricotiers). Grandes aspergères en plein rapport et pépinières. Cette campagne est située à 1/4 d'heure de Martigny. Bâtimens d'habitation et agricoles installés sur un pied moderne et pratique. Prix avantageux. Grande facilité de paiement. S'adresser à l'avocat Marc Morand, Martigny-Ville. 350

Au centre de Martigny-Bourg, dépôt de **fromages de Bagnes** de 1er choix; **beurre et œufs, pommes de terre d'Entremont.** - Gros et détail.
AUX PLUS BAS PRIX
Ouvert le lundi, le jeudi et le samedi. - Sur demande, on livre à domicile.
Se recommandent: Baillifard-Bessard & Cie.

Vins en gros
Maurice Paccolat, à Martigny-Bourg
10me année d'activité

Spécialité de la maison :
Délicieux vin blanc de Catalogne
Beau gris à 12 degrés
Bon vin blanc - Rouge de table des Pyrénées
Rouge monopole supérieur
Sur demande tous les vins rouges français fins
La maison avantageusement connue se recommande à sa toujours plus nombreuse et fidèle clientèle.
Echantillons sur demande Téléphone 90.

Plantation 1914. Pommes de terre étrangères
garanties pures et sans mélange Changez vos semis chaque année; plus de 200000 kos. vendus chaque année et qui ont donné toute satisfaction Aerly roses printanières 16 frs les 100 kos.
Couronnes impériales 17 frs les 100 kos. - Magnum bonum, 12 frs. - Impérator, 11 frs 50. - Fin de siècle, 12 frs
Uptomagnum sélectionnées, qualité extra, bon rapport, 17 frs les 100 kos. - Jaunes rondes, extra comme rapport, 13 frs les 100 kos. - Woltmann, 12 frs les 100 kos. - Par mille kos. au gré du client, 0 fr. 50 cent. de rabais par 100 kos. Toutes ces qualités sont disponibles. Prix gare Lausanne contre remboursement. Rabais par wagon.
Pommes de table, 50 mille kos. Reinettes cuisinière, 40 frs les 100 kos. Canada, 90 frs les 100 kos. Qualités diverses, depuis 35 frs les 100 kos. Oignons secs extra, les 100 kos 27 frs. - Passez vos ordres de suite pour être bien servi avant la hausse. Constant JACCOUD, Primeurs en gros. Porte St. Martin, Lausanne, Tél. 21. 356

Un extrait des principales publications médicales suisses et étrangères: **Le Lysoform** médicamenteux est le leurmeil antiseptique pour remplacer le lysol, le sublimé, etc., il n'est ni caustique, ni toxique, ne tache pas le linge, tout en étant très actif et d'un emploi facile. Etant données les nombreuses contrefaçons, priez d'exiger la marque de fabrication: Dans toutes les pharm. SOCIÉTÉ SUISSE D'ANTISEPTIE LYSOFORM, Lausanne. 15

Contre les rhumatismes
le meilleur moyen de guérison est bien le remède de **Henri Anstaldt à Sarnen**, employé avec grand succès depuis 40 ans. Certificats de milliers de personnes guéries. Prière de demander ce remède expressément au dépôt: Apotheke, Zimmermann à Sion et M. Lovey, Pharmacie Centrale, à Martigny ou auprès du fabricant **Henri Anstaldt, Sarnen (Obwald)**. Flacon 1 fr. 50 & 3 frs. 102
Le « Nouvelliste Valaisan » 5 cent. le Numéro.

Fabrique de 14
Tuyaux, planelles bassins en ciment
Dépôt de matériaux de construction:
S. BARBERO
Avenue de la gare. MARTIGNY

PIC - PIC
A vendre automobile Pic-Pic 14 HP 1912, roues métalliques, ressorts sous l'essieu. Carrosserie Torpédo, 4 places et strapontins. Capote, glace, phares, générateur, lanternes, trompe électrique, montre compteur de vitesse, roue de rechange, ayant roulé 800 km. du coût de 12.500 frs, au prix de 7300. - Ecrire sous chiffre E 31158 L à Haasenstein et Vogler, Lausanne.

FROMAGE FROMAGE
J'expédie jusqu'à épuisement:
Fromage maigre, tendre, et Fromage à râper en pièces de 10-20 kg. à 60 cts le kilog. Tilsit mi-gras, 4-5 kg. à 1 fr. 20 le kilog. Tilsit gras, 4-5 kg. à 1 fr. 60 le kilog. 205
Fromagerie à vapeur, Stettfurt (Thurgovie)

Pharmacie Morand
MARTIGNY, Avenue de la Gare
Odontol
Solution antiseptique pr l'hygiène de la bouche et la conservation des dents
Flacon entier 2 fr.
1/2 Flacon 1 fr.
Lotion capillaire
Outre sa puissante action microbicide, cette lotion enlève les pellicules, combat la PELADE et a une action fortifiante sur le cuir chevelu, arrête la CHUTE DES CHEVEUX et les fait repousser.
Flacon entier 2 fr.
1/2 Flacon 1 fr.
Sarcitella
Produit nouveau, le plus sûr préservatif contre les MITES (gerces). Insecticide le plus efficace pour la conservation des laines, des tissus et des fourrures. Produit presque inodore.
En paquets de 40 et 70 cent.
Pharmacie Morand
MARTIGNY, Avenue de la Gare

Les médecins désignent comme remède excellent contre la toux, les **Caramels pectoraux Kaiser** marque « trois sapins »
Des millions de personnes prennent contre la

Toux
enrouement, mucosité, coqueluche, catarrhe, maux de la gorge, ainsi comme préventif contre les refroidissements.
6100 attestations légalisées de médecins & particuliers garantissent un résultat certain. 34
Bonbons délicieux stimulant l'appétit. - Paquets 30 50 cts; la boîte 80 cts. En vente dans les pharmacies, à St-Maurice, Louis Rey; Sion, G. Faust; Sierre, J. Burgener; Hérens, Société de Consonmation Seppey & Cie.

Crédit Foncier DE FRANCE

Obligations communales 1912. Intérêt 3 % l'an.
12 TIRAGES ANNUELS
Tirage du 22 mars. - Gros lot : **Frs. 100.000**
Dès le premier versement de 5 francs on participe à tous les tirages avec droit à la totalité du lot gagné.
Formation d'Associations sur valeurs à lots
Groupements limités à 100 membres qui participent pendant **26 mois à 115 tirages avec 200 titres**
Au total 6.000 Lots dont deux de francs **UN MILLION**
Au bout de 26 mois l'actif en titres ainsi que les lots gagnés sont répartis entre les participants.
Le remboursement intégral du capital versé plus les intérêts est garanti à tous les sociétaires.
CALENDRIER DES TIRAGES et prospectus détaillés gratis sur demande.

BANQUE G. PHILIPPIN & C^{ie} NEUCHÂTEL
PLACE PIAGET

Chaque éleveur et agriculteur intelligent, emploie pour l'élevage des veaux et porcelets seulement du **LAIT et DES FLOCONS D'AVOINE, MARQUE « EAGLE »**
Seuls produits naturels, qui vous garantiront un succès sûr. Fabricant: Malterie LUTZELFLUH (Berne)
Dépôt pr le Valais: Frères PELLISSIER & C^{ie} ST-MAURICE
Le Dépuratif végétal, du Dr HENRI, de Paris
dénommé à juste titre le **ROI DES DÉPURATIFS**, est infailible contre les migraines, aigreurs d'estomac, constipation, vertiges, démangeaisons, boutons, etc. **IL AGIT SUR LE SANG COMME UN FILTRE** en le débarrassant de toutes ses impuretés. Se prend toute l'année.
Le flac. 1 fr. 25. La cure de 6 flacs., 6 fr. 50
Dépôt en Valais: MM. DELACOSTE, REY, LOVEY, ZIMMERMANN, BURGNER, pharmaciens. 400

99 femmes sur 100
souffrent des Nerfs, de l'Estomac ou de Maladies intérieures. Chez la Femme, en effet, la Circulation du sang joue un rôle considérable, et quand, pour une raison quelconque, le sang n'a plus son cours normal, tout l'organisme se détraque et il en découle de nombreux maux et parfois des maladies graves. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander à toutes les Femmes de faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY**
dès qu'elles éprouveront le moindre trouble de la Menstruation ou un malaise quelconque. Elles éviteront ainsi une foule d'infirmités et guériront, sans Poisons ni Opérations: Maladies intérieures de la Femme, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Suites de Couches, Migraines, Névralgies, Maladies du Retour d'âge, les Nerfs et l'Estomac, Troubles de la Circulation; Congestions, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Fatblesses, Neurasthénie, etc. 34
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les pharmacies: 3 fr. 50 la boîte; 4 fr. 10 franco gare. Les trois boîtes 10 fr. 50 franco gare contre mandat-poste adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.
(Notice contenant renseignements, gratis).